



Hôpital Alexandra Lepève

Mardi 13 mai 2025

Signature de la convention de partenariat entre le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique et l'Hôpital Alexandra Lepève



Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et l'Hôpital Alexandra Lepève poursuivent leur collaboration pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la fonction publique.

Une convention de partenariat sera signée entre les deux partenaires ce mardi 13 mai à 14h30, à l'hôpital Alexandra Lepève, dans la salle du Conseil (2^{ème} étage – DG).

Avec cette 3^{ème} convention, l'Hôpital entend poursuivre sa politique en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap, notamment par le recrutement, le maintien dans l'emploi, la mobilisation des ressources nécessaires, la pérennisation des actions mises en place et la poursuite des campagnes, d'information, de formation, de sensibilisation et de communication.

Cette nouvelle convention couvre les 3 prochaines années et repose sur 5 axes.

- **Recrutement et apprentissage**

L'hôpital souhaite poursuivre la politique d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, de restriction d'aptitude ou en poste aménagé pour les professionnels non médicaux et médicaux.



L'apprentissage est une voie à mobiliser. Le recrutement d'une personne en situation de handicap est une action concrète de lutte contre les discriminations et l'exclusion. C'est une manière de donner un sens au discours sur l'inclusion et de faire évoluer les mentalités en matière de handicap.

- **Reclassement et reconversion des personnes reconnues inaptes**

En 2024, l'hôpital a actualisé une procédure de reclassement pour tenir compte de la réglementation sur la période de préparation au reclassement. Une procédure formalisée vise à accompagner, pour une année maximum, les agents pour lesquels un avis d'inaptitude est prononcé par le Conseil Médical.

- **Le maintien dans l'emploi**

La nouvelle convention et les aides proposées par le FIPHFP dans le cadre du maintien dans l'emploi permettront de renforcer l'accompagnement auprès de professionnels en proposant une réponse adaptée à leurs besoins à travers la réalisation d'études de poste et le financement d'aménagements de leur environnement de travail.

- **Formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés**

L'un des objectifs est de renforcer les compétences de l'ensemble des acteurs internes en lien avec le handicap et notamment les membres du groupe Handicap. L'Hôpital sollicite auprès du FIPHFP des financements pour mettre en place la formation des acteurs internes de la politique handicap.

- **Communication, Information et sensibilisation des professionnels**

Une politique handicap efficace passe par une information claire et une communication adaptée auprès de l'ensemble de la communauté hospitalière sur le sujet du handicap.



La sensibilisation au sujet du handicap permet également de contribuer à la transformation sociale en changeant les mentalités et les idées préconçues.

Les acteurs de la politique Handicap :

A l'Hôpital : Référente Handicap, Service de Santé au Travail, Psychologue du Travail et Ergonome, Assistante Sociale du Personnel, Encadrement, Membres de la F3SCT

Les partenaires : FIPHFP, Référente Handicap Mutualisée FHF, MDPH, Cap Emploi, ANFH, France Travail, CFA, ESAT...

A propos de l'Hôpital Alexandra Lepève

L'Hôpital Alexandra Lepève est un établissement public offrant une réponse aux besoins de santé d'un territoire de près de 300 000 personnes. Organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques, il assure la quasi-totalité des spécialités de médecine, chirurgie et obstétrique.

L'Hôpital Alexandra Lepève est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend également le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote, le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys et auquel est associée la Polyclinique de Grande-Synthe.

Dans le cadre du Projet Hospitalier du Dunkerquois (PHD), le service public s'est organisé pour structurer les parcours de prise en charge grâce à la surspécialité en gériatrie de la Polyclinique de Grande-Synthe (PGS) et en Soins médicaux et de Réadaptation de l'Hôpital Maritime de Zuydcoote (HMZ).

www.ch-dunkerque.fr

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP).



Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. *Suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP*

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.sss

Contacts Presse FIPHFP

Véronique BONNET | 06 08 62 33 59 - v.bonnet@agence-cid.fr

Chloé LEMAHIEU | 06 89 57 84 63 - c.lemahieu@agence-cid.fr